



# Conseil de quartier CAZAUX

Compte-rendu de réunion  
Jeudi 25 février 2016

Cabinet du Maire  
Démocratie participative  
05 56 22 38 72  
proximite@latestedebuch.fr  
quartiers@latestedebuch.fr

Le conseil de quartier de Cazaux s'est réuni le jeudi 25 février 2016 à 18h - Mairie annexe de Cazaux.

Etaient présents :

- Madame Monique GUILLON, Présidente du Conseil de quartier
- Madame Véronique LEFEVRE
- Madame Martine BROCAS
- Monsieur Jacques CAMPOT
- Monsieur Daniel CASANOVAS
- Madame Viviane ROUSSEAU
- Monsieur Alain CLOUE
- Monsieur Claude LAFON
- Monsieur José PARACCHINI
- Madame Virginie CASTAGNET
- Madame Laetitia YON
- Monsieur Bruno COLAS

En présence de :

- Madame Loretta LAHON-GRIMAUD, Adjointe au maire chargée de la Démocratie Participative et du Handicap
- Monsieur Nicolas HENIN, Conseiller municipal délégué à la Démocratie participative
- Monsieur Fabrice PETIT, Directeur de Cabinet
- Madame Mauri NADEAU, Administratif

Excusés :

- Monsieur Daniel LUTZ
- Madame Hélène LAMEIGNERE
- Monsieur Daniel LACOSTE
- Madame Anne-Marie THOMAS
- Monsieur Cédric MALLEVRE

Madame Monique Guillon, Présidente du Conseil de quartier, ouvre la séance à 18h et remercie les conseillers de leur présence.

## I. « Compte-rendu de la commission de sécurité »

Le conseil de quartier porte à l'ordre du jour le compte-rendu du groupe Sécurité.

Le lundi 1<sup>er</sup> février 2016 s'est réuni la Commission Sécurité du conseil de quartier de Cazaux.

Etaient présents

- Monsieur Alain CLOUE (rapporteur)
- Madame Anne Marie THOMAS
- Monsieur José PARACCHINI
- Monsieur Jacques CAMPOT

Absents :

- Monsieur Daniel LUTZ
- Madame Véronique LEFEVRE

Les points suivants ont été évoqués :

L'ensemble des participants signalent la vitesse excessive des véhicules et le non-respect des panneaux de signalisation (STOP) au croisement des rues Marie Dufaure et Raymond Daugey. Des contrôles de police seraient nécessaires.

Il faudrait implanter des feux, de couleur orange, clignotants, avenue des Fusillés à hauteur du Cap de Mount pour signaler l'arrêt de bus afin de protéger notamment les enfants qui traversent la route (sens La Teste – Cazaux).



Le stationnement sur les trottoirs notamment rue Jean Lavigne pose des problèmes pour le passage des piétons et des poussettes.

La rue Emile Lanusse se dégrade de plus en plus.

Il y aurait lieu d'étudier un nouveau plan de circulation des rues adjacentes (Maréchal Leclerc et Raymond Sanchez).

Le panneau indiquant la direction du stade du Clavier à hauteur du 20 rue Raymond Sanchez devrait être remonté.

Rue des Bruyères :

Cet axe routier qui est emprunté notamment par le bus de transport scolaire est en très mauvais état. Lors des fortes pluies des 8 et 9 février 2016, il a été inondé.



Allée des Granges, à l'entrée du lotissement, stationnement de véhicules, sur un espace vert communal alors qu'un parking est disponible à dix mètres de ce point.

Cet état de fait endommage l'espace vert et gêne les services techniques de la mairie qui viennent l'entretenir et sont obligés de contourner les véhicules.



- Mme GUILLON souhaite organiser une réunion sur le terrain avec les membres de la Commission de sécurité et le service de la Police municipale.
- Une réunion d'information, à l'attention des riverains de la rue des Bruyères, se tiendra le 10 mars. Les travaux de voirie de cette rue devraient commencer après cette date.

## II. Suivi des travaux demandés lors du dernier conseil

### a. Rue Guynemer

*Les haies ont été taillées.*

### b. Rue Marie Dufaure et rue du Moulin

*La signalisation au sol du stop a été faite.*

### c. Le long de la rue Jean Lavigne, les caniveaux sont bouchés par la terre et les trottoirs sont inondés par le plateau surélevé lors des pluies.

*Le nettoyage du réseau a été réalisé par l'entreprise Garrigue.*

### d. La grosse branche qui gênait la visibilité au Pont du canal de la rue St Gervais a été coupée.


### e. Demande de diminuer la densité de l'éclairage de la rue des Écureuils.

*Une réglementation existe sur les niveaux d'éclairage des chaussées, il n'est pas possible de diminuer l'éclairage sur cette voie.*


- f. Le passage protégé au feu tricolore du carrefour Lavigne / Sanchez a été reculé avant le feu.
- g. Les travaux de drainage du lotissement Les clefs de Cazaux ont été effectués par le Siba.
- h. Le parking du stade du Clavier a été protégé par des merlons (buttes de terre).

### III. Demandes ou remarques des conseillers

- Une buse manque au niveau de Cap de Mount. Demande l'intervention du SDIS pour la mise en sécurité du nouveau lotissement à l'entrée de Cazaux.

 *Lors du prochain Conseil de quartier, les conseillers souhaiteraient inviter le SDIS mais aussi organiser une réunion sur place avec les pompiers et l'Adjoint à la sécurité.*

- Demande un feu clignotant orange au niveau du camping Cap de Mount afin de rappeler la vitesse de circulation limitée à 50 km/h et permettre la mise en sécurité de l'entrée de la ville.
- Rappelle que le stationnement sur les trottoirs de la rue Jean Lavigne est très problématique.
- Dangers d'un bateau ventouse, très large, stationné sur le trottoir depuis de longs mois, rue Emile Lanusse.

 *Concernant la circulation des rues adjacentes entre la rue du maréchal Leclerc et la rue Raymond Sanchez, Mme GUILLON organisera une réunion sur place avec le service de la police municipale, les membres de la commission sécurité.*

- Demande l'ouverture du parking du stade du Clavier, lors des matchs, afin de permettre le stationnement des véhicules. Le lotissement avoisinant le terrain est envahi par les voitures et la sécurité des enfants et des personnes n'est pas assurée. Une des solutions à apporter serait l'ouverture du portail lors des matchs.
- Pourquoi tous les abribus ont été enlevés ?

 *Réponse*

*Une nouvelle société a repris le marché. Le positionnement des nouveaux abribus sera effectué dans le courant du mois d'avril.*

- Route de Cazaux, du camping jusqu'au Simply market, l'eau, en grosses flaques, empiète sur la route. Les herbes goudronnées empêchent le drainage et un nettoyage est nécessaire.
- Au rond-point de la piste 214, sur l'arrondi, des morceaux de béton se soulèvent.
- Un panneau d'information « Danger » devrait être posé devant l'avaloir de la rue Jean Lavigne. Lors de fortes pluies, cet exutoire gorgé d'eau est un facteur de risque de noyades pour les enfants.
- Allée des Granges, le fossé est vide, certainement un problème d'évacuation, l'écoulement des eaux pluviales des terrains est à revoir.
- Le parvis de l'église se dégrade et des marques de peinture sont visibles sur le parvis.
- Demande le nettoyage de l'emplacement du poissonnier sur le marché - Place du général de Gaulle.
- Demande de remplacer la croix en béton trop massive et trop lourde, mise en place récemment dans l'ancien cimetière, par une croix en bois.
- Le long de l'escalier, entre la cabane et la salle du haut de la maison des associations de la Boule du Lac, une lumière à détecteur de mouvement est indispensable.
- Beaucoup de nids de poule devant le 12 rue Emile Lanusse.
- Après le pont, au stop à gauche, angle de la rue Edmond Doré / rue de Fusillés, devant le relevage des égouts, une grande plaque d'égout est en sailli (10 cm au-dessus).
- Les lotissements Les clefs de Cazaux ainsi que Les Pins de Cazaux, ne sont plus indiqués par des panneaux.
- Remarque l'absence, sur de nombreuses boites aux lettres, des noms des personnes ainsi que du numéro de la maison.
- Un lampadaire est penché rue du commandant Marzac.
- Le panneau Stop rue Sanchez / Lafon, au coin du stade, est plié.
- Rue de la Caône, Lotissement Nezer, un lampadaire est très penché. Il pourrait être dangereux.
- Remarque que les rues réalisées, depuis peu de temps, subissent des saignées par des entreprises notamment rue Sanchez où l'entreprise SADE n'a pas rebouché correctement ses travaux.

- Panne d'électricité, rue Jean Lavigne, une journée et une nuit, rétablie seulement le lendemain matin à 10h30, aux jours les plus froids de février. Un grand mécontentement des habitants du manque de communication et d'information de la part des services EDF.
- A hauteur du 33 rue Jean Lavigne, le trottoir est cassé et le compteur électrique à ce niveau est rebouché par le sable.
- Au niveau du 12 rue Moroge, plusieurs compteurs touchent le gravier et lorsqu'il pleut les compteurs sont inondés.
- Il manque une allée pour accéder aux places de parking devant l'école La Farandole malgré son aménagement récent.
- Demande un éclairage extérieur à détecteur, sortie de la salle de réunion du comité des fêtes, entre la salle des fêtes de Cazaux et l'école La Farandole.
- Demande une mise en sécurité des sorties d'écoles en effet, les parents stationnement avec leur véhicule sur les pistes cyclables, les passages piétons, les places handicapées et les enfants marchent sur la route.
- Le stop de la rue Marie Dufaure n'est pas respecté y compris par le bus EHO.
- Les conseillers dénoncent les Rave Party, musique et feux, organisées de façon régulière dans la forêt.

#### **IV. Parcours santé**

Une réunion relative au parcours de Santé sera organisée avec les élus, les services techniques et les conseillers de quartier, en mairie, le mercredi 9 mars.

#### **V. Piste cyclable**

La Cobas va réaliser une piste cyclable de la rue Osmin Dupuy à la Capitainerie de la Halte nautique avant l'été 2016.

Madame Monique GUILLON remercie les membres du Conseil de quartier de leur participation. La réunion prend fin à 20h.